

\_\_\_\_\_  
Date de Convocation  
06/06/2023

Date d’Affichage  
07/06/2023  
\_\_\_\_\_

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	18
Présents	10
Votants	14

---

**OBJET :**

**Versement d’une  
subvention  
exceptionnelle au  
Centre d’études et  
d’actions socio-  
économiques du Pévèle**

Secrétaire de séance  
Emilie VANDERBAUWEDE



\_\_\_\_\_  
L’an deux mille vingt-trois, le treize juin à 19 h 00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier  
DUBREUCQ, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Jean-Michel  
HAVEZ, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD,  
Rénald DUREUX, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Anne SEILLE, Valérie  
DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Anne DAMIE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Pierre  
WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Emilie VANDERBAUWEDE  
\_\_\_\_\_

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l’intention d’un  
collectif d’associations, organisé par le centre d’études et  
d’actions socio-économiques du Pévèle, d’organiser une  
manifestation de grande envergure sur notre commune le  
samedi 30 septembre 2023, dénommée « Vivants en Fêtes ».

Cette manifestation permettra une animation de notre village  
et, si elle est ouverte à tous de manière large à l’échelle de la  
Pévèle Carembault, les ennevelinois seront à l’évidence les  
premiers à pouvoir profiter des stands et activités proposés à  
cette occasion.

Afin d’équilibrer son budget, le centre d’études et d’actions  
socio-économiques du Pévèle nous a demandé d’étudier la  
possibilité de lui accorder une subvention communale, avec à  
l’appui une projection des recettes et dépenses envisagées à  
l’occasion de cette manifestation.

Au regard de l’impact positif de celle-ci sur notre village et de  
l’intérêt environnemental et sociétal que revêt la  
programmation envisagée, Monsieur le Maire propose au  
conseil municipal d’allouer au centre d’études et d’actions  
socio-économiques du Pévèle une subvention d’un montant de  
500 €.

Cette proposition est validée à l’unanimité.

Fait et délibéré à Ennevelin,  
le 13 juin 2023,  
Le Maire,  
Michel DUPONT

